



MAIRIE



Compte-Rendu de séance Conseil Municipal du 13 octobre 2011

Le 13 octobre 2011 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Fau de Peyre, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sur convocation régulière en date du 6 octobre 2011, sous la présidence de Daniel MANTRAND, Maire.

Présents : Daniel MANTRAND, Maire - Bertrand REVERSAT, 1^{er} Adjoint - François HERMET, 2^{ème} Adjoint - Marie-Ange CHABERT - Renée CORDESSE - Isabelle VIEILLEDENT - Jacques BREMOND - Christian CHABERT - Joël PAGES ;

Excusé : Thierry CHARDAYRE ;

Secrétaires de séance : Renée CORDESSE - Isabelle VIEILLEDENT.

ÉCOLE

Répondant à l'invitation du Maire, le nouveau Président de l'AEP (Association d'Education Populaire) a présenté les projets d'animation pour l'année à venir (semaine du goût, sapin de Noël, loto, etc...). En ce qui concerne les travaux sur le bâtiment, il lui est confirmé que les fenêtres, portes et volets seront changés durant les vacances de la Toussaint.

AMENDES DE POLICE

Lors de la réunion de la commission permanente du 22 juillet 2011 le Conseil Général a décidé de réserver une dotation de 1 955 € provenant du produit des amendes de police de l'année 2010. Cette dotation permet, d'une part, l'aménagement du virage du chemin de Vareilles à Charmals au niveau de la route départementale et, d'autre part, l'achat et la pose de panneaux indicateurs.

CLOCHES DE L'ÉGLISE

Suite à un orage, il a été nécessaire de procéder au remplacement du moteur de la grosse cloche et de l'armoire électrique située sur le clocher pour un coût de 3 115.58 €. L'assurance a dédommagé à hauteur de 623.12 €.

RELIQUES DES ÉGLISES

Suite à l'inventaire fait en 2004, le Conseil Général propose de vérifier leur état de conservation. Le Conseil se déclare favorable.

TAXE D'AMÉNAGEMENT

Réforme de la fiscalité en matière d'urbanisme : elle doit porter sur la simplification de la fiscalité à l'occasion des demandes de permis de construire. Le maire doit participer à une réunion d'information organisée par la Direction Départementale des Territoires.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Cette année la cérémonie a lieu au Fau le dimanche 13 novembre à 9h00. A cette occasion la Mairie offre le pot de l'amitié à l'issue de la cérémonie.

POINT SUR LES SECTIONNAUX :

L'autorisation de défricher est acquise pour les sectionaux des Gouttes.

Pour les sectionaux de Rimeizenc et Beauregard, une lettre recommandée a été adressée aux détenteurs de baux afin de les informer du non renouvellement du bail à ferme dans 18 mois. La redistribution se fera conformément à la Loi Montagne et suivantes.

BUDGET 2012

Le Maire invite chaque conseiller à indiquer si du petit patrimoine peut être encore sauvé dans certains villages. Sont évoqués les fours du Chambon, de Vareilles, des Salhens mais aussi divers murs et murettes. Des devis vont être demandés afin d'étudier leur possible réalisation.

QUESTIONS DIVERSES

♦ Pour l'entretien des chemins, 19 camions de tout-venant ont été livrés sur la Commune pour un montant de 3 826.39 €.

♦ Le débroussaillage des chemins s'étale sur 3 ans, sachant que les années 2010 et 2011 ont été réalisées pour une somme de 5 628.50 €. Quant au fauchage d'été le long des routes, toute la Commune est concernée annuellement. En 2011, le coût s'est élevé 1 318 €.

♦ On peut ainsi constater que ces dépenses ne sont pas sans conséquences sur le budget car elles diminuent d'autant les travaux d'investissement.

Il est donc important que chacun veille à l'entretien des coupes d'eau, élagages divers, etc...

La séance est levée le 13 octobre à 23h50

Rédaction : le Maire, Renée CORDESSE et Isabelle VIEILLEDENT.